



Commune du Lieu

Plan d'affectation "Zone d'activités économiques du Vivier"

Approuvé par la Municipalité du Lieu dans sa séance du

Le Syndic:

La Secrétaire:

Soumis à l'enquête publique du

au

Le Syndic:

La Secrétaire:

Adopté par le Conseil communal du Lieu dans sa séance du

Le Président:

La Secrétaire:

Approuvé par le Département compétent, Lausanne, le.

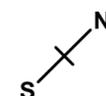
La Cheffe de Département:

Entrée en vigueur le

-  Périmètre du plan
-  Zone d'activités économiques 15 LAT
-  Périmètre d'implantation des constructions
-  Zone de verdure 15 LAT
-  Zone de desserte 15 LAT
-  Accès au périmètre à titre indicatif
-  Limite parcellaire existante non modifiée
-  Limite parcellaire existante supprimée
-  Limite parcellaire projetée (nouvelle et future)

Propriétaire actuel: Frédy Hauser

Echelle 1: 1'000



Plan établi sur la base des données cadastrales du 12 février 2024
 Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le bureau d'études techniques Thorens & Associés SA
 Signature

